

COMMUNE DE FAOUG



Greffé municipal

Route de Salavaux 1a

1595 Faoug

Tél. : 026 670 14 10

E-mail : info@faoug.ch

DOSSIER OFFICIEL DE CANDIDATURE
POUR L'ELECTION À LA MUNICIPALITE
SELON LE SYSTEME MAJORITAIRE
DU 8 MARS 2026 (1^{er} tour)



A déposer, au complet, à l'adresse ci-dessus du lundi 5 janvier 2026 au lundi 12 janvier 2026 à 12 heures précises (dernier délai). L'envoi par la poste, par fax ou par courriel n'est pas admis.

Dénomination de la liste (obligatoire) :

Ensemble pour Faoug

Appellation du parti ou du groupement qui dépose la liste (si existant) :

Personne mandataire :

Mme/M.

Sandra Laverrière

(à défaut, le 1^{er} signataire sera
considéré comme personne mandataire)

Adresse complète:

Sur la Craix B1
1595 Faoug

Téléphone fixe :

Tél. portable : 079 459 93 30

Courriel :

sandra.laverriere@bluewin.ch

Personne suppléante :

Mme/M. :

Thomas Roduit

(à défaut, le 2^e signataire sera
considéré comme personne suppléante)

Adresse complète:

Le Pralet 6B
1595 Faoug

Téléphone fixe :

Tél. portable : +41 79 277 23 95

Courriel :

thomas.rodut@gmail.com

ANNEXES

1. Personnes candidates
2. Signataires (min. 3 par dossier de candidature)

RESERVE AU GREFFE MUNICIPAL

RECEPTION :

Date : 12.01.2026

Heure : 07:40

Visa : [Signature]



OBSERVATIONS :

COMMUNE : FaougDENOMINATION DE LA LISTE : Ensemble pour Faoug

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Sexe (F / M)	Date de naissance	Commune(s) / Pays d'origine	Descriptif (max. 80 caractères)	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
	(Nom + Prénom = max. 40 caractères)								
1	Lavennière	Sandra	F	7.5.76	Fonhains / Grandson	Economiste d'entre- prise	Sur la hax B 1		✓
2	Roduit	Thomas	M	17.08. 1973	Fully VS	sous-officier de carrière	Le Pralet 6B		✓
3	Rischler	Yves	M	20.03 1975	Schwarzenburg BE	Dir. des horticulteurs	ch. des Prés du Village 8		✓
4	Schwaller	Alice-Maria	F	28.8.56	Luterbach	employée de bureau	Rte de Salvaux 30		✓

- Le nombre de sièges à pourvoir au 1^{er} tour est de 5 (à compléter par le greffe). Une liste peut comporter un nombre de personnes candidates inférieur, égal ou supérieur à ce nombre.
- La signature d'une personne candidate peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration.
- Le nom d'une personne candidate ne peut figurer qu'une fois sur la liste (pas de cumul imprimé).
- Nul ne peut retirer ou ajouter sa candidature une fois le dossier déposé au greffe.
- Une fois le dossier déposé au greffe, la liste ne peut plus être modifiée **que sur réquisition du président du bureau électoral communal dans les cas prévus par la loi**, après le délai de candidature.
- Sauf instructions contraires écrites, la présente liste de personnes candidates fera office de référence pour l'impression du bulletin électoral officiel par la commune, en particulier pour l'ordre de présentation des personnes candidates.**

COMMUNE : FaougDENOMINATION DE LA LISTE : Ensemble pour Faoug

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1	Carvard	Sylvain	1984	1595 Faoug ^{Sur la Croix 57}		✓
2	Jaccard	Laurent	1960	1595 Faoug ^{Le Prolat 12 a}		✓
3	Bula	David	1981	Ch. de la Greie 2B 1595 Faoug		✓
4	Gizzi	GIUSEPPE	1971	RTE D'AUENCHES 13 1595 FAOUG		✓
5	Bockbühl	Hans-Jörg	1971	Rte Neuve 12 a		✓
6	Thévoz	Patrick	1974	Chemin du Vieux-Port 2 1595 Faoug		✓
7						
8						

- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par **au moins trois** membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.